



DESCRIPTION DE TÂCHE

Travaux publics

Journalier – opérateur

Principales tâches et responsabilités

Relevant du contremaître des travaux public, le titulaire du poste effectuera différentes tâches en lien avec le service des travaux publics (voirie, aqueduc et égout)

Description sommaire du poste :

- Exécute des travaux manuels de façon journalière en lien avec les services municipaux (voirie, aqueduc, égout) ;
- Opère certains équipements et véhicule de voirie (tracteur, rétro caveuse, rouleau compacteur, véhicule routier, tracteur à gazon, etc.) ;
- Exécute toutes tâches reliées à la voirie ;
- Exécute des tâches d'entretien paysager et de coupe de végétation dans les espaces publics et des bâtiments municipaux ;
- Effectue l'entretien et le nettoyage des véhicules et équipements des travaux publics ;
- Installe et ramasse des panneaux de signalisation ;
- Ramasse les débris de toute nature s'amassant sur la voie publique ;
- Agi comme signaleur au besoin ;
- Agi comme brigadier au besoin ;
- Accompli toutes autres tâches demandées par le contremaître.

Qualifications et compétences recherchées

- Posséder un diplôme d'étude secondaire ou l'équivalent ;
- Détenteur d'un permis de conduire valide ;
- Être en bonne forme physique et être à l'aise à travailler principalement à l'extérieur lors de toutes sortes de conditions météorologiques ;
- Fait preuve de vigilance dans l'exécution du travail (sécurité pour soi, ses collègues de travail et les usagers de la route) ;
- Possède un permis de classe 3 avec les mentions F et M est considéré comme **un atout**.



DESCRIPTION DE TÂCHE

Travaux publics

Journalier – opérateur

Aptitudes

- Bonne condition physique ;
- Bonne dextérité manuelle ;
- Capacité de travailler en équipe ;
- Être polyvalent ;
- Être tolérant aux conditions climatiques (chaleur, froid, pluie) ;
- Sens élevé des responsabilités.

Salaire, horaire et avantages

Ce poste est régi par la convention collective des employé(e)s de la Municipalité de Saint-Barthélemy SCFP locale 5194 quant au salaire et aux avantages sociaux.

- Date d'entrée en fonction : Dès que possible ;
- Type d'emploi : Poste temporaire (Classe 3) aux travaux publics;
- Salaire : à partir de 22.67\$ de l'heure.

Horaire de travail période estivale (40 heures / semaines)

Du lundi au vendredi de 08 :00 à 12 :00 et 12 :30 à 16 :30

Horaire de travail période hivernale (36 heures / semaines)

Du lundi au jeudi de 08 :00 à 12 :00 et 12 :30 à 16 :30

Vendredi de 08 :00 à 12 :00

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae par courriel à l'adresse ou en personne à l'adresse suivante :

Courriel : dg@saint-barthelemy.ca

En personne : 1980 rue Bonin, Saint-Barthélemy JOK 1X0

Seules les personnes retenues pour une entrevue recevront une réponse.

Le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement pour alléger le texte.